

Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 19 octobre 2021

École élémentaire de Choudy

- **Présents :**
 - Enseignants : Mmes Pothet, Saghini, Chiarello, Christ, Valognes, René, M. Miraglio
 - Représentants de parents d'élèves : Mmes Bornand, Wagler, Defigueiredo, Collavet, Coulouarn, Brescia, MM. Peron, Cousin, Rostan
 - Mairie : Mme L. Dal Palus, M. H. Vartanian, Mme C. Acquart,
- **Excusés :**
 - Enseignants : Mmes Bourgoïn, Bozonnet, Rambault
 - DDEN : Mme Marie Tabard

1. Bilan de la rentrée 2021-2022 et règlement intérieur de l'école

- **L'équipe enseignante accueille cette année :**
 - **Mme Pothet** sur la classe de CP-CE1 depuis le 4 octobre (depuis le 2 septembre 3 remplaçants se sont succédés sur cette classe)
 - **Mme Bozonnet** qui assure le complément de Mme Christ sur la classe de CP/CE1 le lundi ,
 - **Mme Bourgoïn** qui assure le complément de Mme Chiarello sur la classe de CE1/CE2 le lundi
 - **Mme Rambault** qui assure la décharge de direction de Mme René sur la classe de CM1 le jeudi.
 -
- **165 élèves sont scolarisés à ce jour à l'école. Ces élèves sont répartis dans 7 classes :**
 - la classe de CP-CE1 de Mme Christ et Mme Bozonnet avec 21 élèves
 - la classe de CP-CE1 de Mme pothet avec 21 élèves
 - la classe de CE1-CE2 de Mme Valognes avec 21 élèves
 - la classe de CE1-CE2 de Mme Chiarello et Mme Bourgoïn avec 20 élèves
 - la classe de CE1-CE2 de Mme Saghini avec 21 élèves
 - la classe de CM1 de Mme René et Mme Rambault avec 28 élèves
 - la classe de CM1-CM2 de M. Miraglio avec 31 élèves
- **Nous espérons bénéficier de la présence de 1 AESH** (Accompagnant des Élève en Situation de Handicap) : 2 élèves de l'école devrait bénéficier (notification reçue) de cet accompagnement mais aucun AESH n'a encore été nommé pour ces deux élèves.
- **Règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur reste le même que l'an dernier, à l'exception d'une **modification concernant la discipline et les sorties scolaires** : Le conseil des maîtres peut prononcer la non-participation motivée d'un élève dont le comportement inadapté risque de compromettre la sécurité et/ou la sérénité du groupe. Vote : OUI à l'unanimité (0 abstention, 0 contre).
- **PPMS** : Un exercice «alerte incendie» a été réalisé le jeudi 30 septembre : l'évacuation s'est bien passée ; il est à noter que l'alarme ne peut pas être déclenchée simultanément dans les deux bâtiments car les deux alarmes ne sont pas reliées.

L'exercice anti intrusion n'a pas pu être réalisé le jeudi 14 octobre en raison de l'absence de plusieurs classes dans les bâtiments (3 classes à la piscine et 2 en sortie au théâtre). Il sera programmé en période 2.

En terme de sécurité, il serait souhaitable que chaque pièce soit équipée d'un plan d'évacuation.

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

- L'élection des représentants de parents d'élèves a été réalisée par correspondance pendant la semaine du 4 au 8 octobre
 - Nombres d'inscrits : 259
 - Nombre de votants : 125
 - Taux de participation : 48,26%, légèrement plus bas que l'année précédente (51,82%) mais plus élevé que lorsque le scrutin se déroulait en présentiel.
- 7 sièges pourvus : Mme Rescinda ; Mme Bornand, M.Rostan, M.Perron, M.Cousin, Mme Wagler, Mme Collavet sont titulaire tandis que Mme Colly, Mme Coulouarn, Mme Defigueiredo, Mme Poncet sont suppléantes.
- La directrice remercie vivement les parents délégués qui ont aidé à la mise sous pli et qui ont assuré le dépouillement.

4. Évaluations nationales de CP et CE1

- Tous les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales : cette évaluation va permettre aux enseignants d'avoir une connaissance précise des acquis de leurs élèves et de cibler particulièrement les élèves en grande difficulté. Des situations d'évaluations étaient proposées en français et en mathématiques. Les résultats ont été communiqués aux parents.
- Un travail va être mené en APC par rapport à la lecture auprès des élèves en difficulté. Des ateliers de lecture et d'écriture seront menés en classe. Un travail spécifique sur la frise numérique et sur le calcul mental est mis en place dans les classes de cycle 2 dès la rentrée des vacances de Toussaint.
- Les élèves particulièrement en difficulté seront pris en charge par une enseignante du RASED

5. Aide aux enfants en difficulté

- Les **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** ont débuté le 13 septembre. Ces APC sont assurés par les enseignants les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 11h30 à 12h. Elles sont consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles.
- Le **RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté)** intervient sur demande des enseignants et/ou des parents (pour ce qui concerne la psychologue scolaire)
 - La maîtresse E (maîtresse spécialisée) Caroline Dazziano intervient auprès des élèves en difficulté scolaire, principalement en lecture pour les CP et les CE1.
 - La psychologue scolaire, Isabelle Richard, fait passer des bilans pour des orientations scolaires ou tester des élèves afin de mieux comprendre ce qui empêche un enfant de se sentir bien dans sa vie, à l'école et avec les autres. Elle ne fait pas de suivi psychologique mais peut conseiller les parents.

6. Bilan des projets culturels et sportifs

- **Tests nautiques :** Les élèves de cycle 3 qui n'avaient pas encore le test nautique antipanique l'ont passé mardi 07/09 afin de participer aux activités nautiques proposées dans l'année (kayak et optimisme)
→ **Priorité est donnée au savoir-nager en fin de cycle 2 :** les élèves qui n'ont pas obtenu ce test participeront aux cycles natation avec les autres classes. (3 élèves concernés) Leur participation est obligatoire.
- **Piscine :** Les classes de CM1, CM2 et de CE1/CE2 de Mme Saghini effectuent leur cycle piscine (2 jours par semaine sur 5 semaines) jusqu'au 26/11. La classe de CP/CE1 de Mme Christ et la classe de CP-CE1 de Mme Pothet commenceront leur cycle piscine le 29 novembre. Les classes de CE1-CE2 de Mme Valognes et de Mme Chiarello effectueront leur cycle piscine au mois de janvier
- **Vélo :** les CE1/CE2 de Mme Valognes et de Mme Saghini ont pu bénéficier d'un cycle « vélo » jusqu'aux vacances de Toussaint. Après les vacances de Toussaint, les élèves de CP/CE1 de Mme Pothet bénéficieront aussi d'un cycle « vélo ».
- **Musique :**
 - Le lundi 27 septembre, la classe de CM2 de M.Miraglio a assisté à une représentation musicale dans le cadre du festival des nuits romantiques avec l'intervention au préalable de Mme Francescato pour préparer l'écoute du concert.
 - Le mardi 12 octobre, la classe de CP/CE1 de Mme Christ a pu assister à la représentation MAO au conservatoire d'Aix les Bains.
- **Spectacles au théâtre du Casino :** Les classes de CP/CE1 de Mme Christ et Mme Pothet ont assisté au spectacle « Sur mon chemin » le jeudi 14 octobre.
- **Sortie au musée Faure :**
 - La classe de CM1 de Mme René (le 12 octobre) et la classe de CE1/CE2 de Mme Saghini (le 19 octobre) ont fait la visite couplée intitulée "Soleil levant à Aix-les-Bains" : découverte du jardin japonais d'Aix-les-Bains et de l'exposition temporaire du Musée Faure "Chefs-d'œuvre du Musée Faure : Léonard Tsuguharu Foujita, les nus des années 20".
 - Le 1er octobre 2021, les élèves de CM1 de la classe de Mme René ont participé à l'œuvre collective itinérante initiée par l'artiste INIS intitulée : « Liberté et Union : 100 000 couleurs pour redonner l'espoir ». Chaque enfant a fait un des motifs de peinture qui contribuera à une œuvre géante, en hommage aux 100 000 morts du Covid.
- **Intervenante en musique :**
Nous bénéficions d'une intervenante en musique du conservatoire qui intervient chaque semaine, Mme Francescato les lundis ou les mardis après-midi selon les classes. L'objectif étant de produire un spectacle en fin d'année à l'auditorium selon chaque projet.
Toutes les classes participent au projet sur le thème de l'environnement.

7. Projet d'école : volet Développement Durable/Anglais

Développement durable/jardin

- Dans le cadre du volet Développement durable de notre projet d'école, l'école s'était engagée dans un projet avec Grand Lac : il s'agit de **l'installation**

d'un composteur pédagogique au sein de l'école. Grand Lac a mis à disposition de l'école un bac à compost qui a été alimenté par des bio-déchets des élèves, des enseignants et des familles, ramenés de la maison. Ce projet avait pour but de **sensibiliser les élèves au compostage domestique** en leur donnant l'occasion de pratiquer à l'école.

- L'école a souhaité s'équiper d'un bac à compost de façon permanente. Une fois mûr, le compost a été utilisé pour des activités pédagogiques de plantations. (citrouilles, potiron)
- Étant donné le succès, nous avons demandé à Grand Lac un composteur plus grand.
- Nous poursuivons le projet « potager » initié l'année dernière « le jardin des Dix Choux ».

Le service des parc et jardins va nous aider à réaliser ce projet : nous souhaiterions en connaître les délais...Si ce n'est pas prévu pour cette année scolaire, serait il possible d'aménager tout de même un espace avec des carrés potagers (sans structure lourde)

Réponse de la mairie : Le projet a été validé par la mairie mais ne sera réalisé qu'en 2023 en même temps que le projet de végétalisation de la cour. En attendant, les services des parcs et jardins aménageront des carrés potagers sans structure aux emplacements souhaités par les enseignants.

A noter qu'un robinet a été installé pour pouvoir arroser les futures plantations.

Parents : Qu'est ce que le projet de végétalisation ?

« Moins de béton plus de verdure » : projet de mur végétalisé, de plantations (arbres et arbustes), changement du revêtement du sol (perméable) dans la cour de récréation. Actions à confirmer.

Anglais

Un projet « anglais » est mené cette année au sein de l'école. Certaines classes de cycle 2 bénéficient de quelques heures de plus en anglais.

En plus du temps d'anglais officiel, les élèves pourront bénéficier d'activités (EPS, Arts, géographie, calcul mental, sciences...) en anglais.

8. Périscolaire

87 élèves par jour : augmentation de 10 % en deux ans et accueil du soir augmentation de 15%. La salle de musculation va être récupérée et aménagée pour augmenter les capacités d'accueil.

Les responsables du périscolaire souhaitent être consultés pour l'aménagement de cette salle qui sera principalement utilisée pour les maternelles.

Concernant les repas, il y a moins de gaspillage avec le nouveau prestataire et une meilleure qualité. Les parents respectent mieux le système de réservation.

Le passage dans les classes pour faire le point permet une meilleure communication. La carte est toujours nécessaire. Un message sur le portable du périscolaire doit être envoyé pour informer d'un changement pour permettre adaptation si besoin.

9. Travaux demandés :

- Aucun travaux n'ont été réalisés cet été dans notre école.

Rénovation des locaux

- Nous souhaiterions qu'une rampe soit installée au niveau de la porte d'évacuation du rez de Chaussée afin de protéger les élèves lors des entrées les jours de pluie et les sorties . Avec le protocole sanitaire en vigueur, des entrées et sorties se font par cette porte.
- Nous souhaiterions la rénovation des classes du Rez de Chaussée avec une insonorisation qui est repoussée depuis deux ans.

Isolation thermique

- Nous réitérons la demande de « casquette » ou moyen de protection contre la chaleur car les classes du bâtiment principal sont très exposées au soleil et tout le monde souffre de la chaleur (relevés de température : >30°C le matin en mai-juin) :
quelles dates de travaux pour régler le problème de température ?
- Réponse de la mairie :La mairie va installer des nouveaux stores dans toutes les écoles mais il n'y a pas de date fixée, car une grande partie des écoles sont concernées.

Informatique

- Madame René, la directrice, souhaite signaler les difficultés qu'elle a subi en tout début d'année scolaire concernant le réseau informatique (15 jours avant la rentrée, aucun réseau puis à nouveau mi septembre). Les agents de la DSI étaient très présents, ils ont aidé et ont expliqué les raisons de cette défection. Il est cependant difficile de travailler dans de telles conditions.

Boite aux lettres :

- Demande de changement de localisation de la boite aux lettres de l'école élémentaire et du périscolaire : serait il possible de les mettre passage Garibaldi près des panneaux d'affichage ?
- Réponse de la mairie : Accord pour changer la boite aux lettres mais la poste doit être contactée pour dire où la mettre.
- Directrice :Les démarches concernant un changement d'adresse sont du ressort des services de la mairie. Il s'agit d'affecter un numéro dans la rue du passage Garibaldi à l'école et installer deux boites aux lettres (une pour le périscolaire et une pour l'école élémentaire) La communication du changement d'adresse peut se faire conjointement avec la directrice.

Divers travaux

- Pour bibliothèque : serait-il possible de nous aider à déplacer les meubles de la bibliothèque car ils sont trop lourds ?
- La mairie donne son accord pour aider à bouger les meubles mais il faut qu'une personne de l'école soit présente et que la directrice en face la demande.
- Les commandes peuvent être réalisées jusqu'au 8 Novembre.

10. Divers : Questions des parents

- Est-il prévu un retour en horaires uniques (8h30 / 11h30 – 13h30 / 16h30) pour tous les élèves ?
- Réponse de la directrice : A ce jour, nous sommes au niveau 1 (niveau vert) du protocole sanitaire scolaire, à savoir :
 - La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire.
 - Les élèves peuvent être répartis dans les autres classes en veillant, dans la mesure du possible, à limiter le brassage et à maintenir les élèves ainsi répartis dans la même classe durant l'absence de l'enseignant. Une traçabilité est assurée de manière à garantir l'efficacité du contact-tracing
 - Le port du masque n'est en revanche pas obligatoire pour les écoliers. Attention valable seulement dans le cadre scolaire. Les autres lieux sont régis par d'autres protocoles et le port du masque peut être demandé aux élèves
 - les gestes barrières sont identiques au protocole de niveau 2
 - Du fait du lavage des mains à l'entrée à l'école, avant et après chaque récréation, nous sommes contraints de garder les horaires décalés. Deux toilettes disponibles pour le lavages des mains.

Attention, ce protocole peut évoluer et être différent au retour des vacances scolaires.

Aménagement autour de l'école

- La mairie a-t-elle prévu d'engager des travaux d'aménagement autour de l'école (trottoirs, piste cyclable, signalisation et passages piétons) ; en effet, tout le secteur entre l'école et le Rond-Point du Boulevard Charcot n'est pas sécurisé et une partie reste en travaux. Par ailleurs, la sécurité des enfants qui viennent à pied à l'école par le chemin des Biâtres est également préoccupante. Les travaux de cet accès ne sont pas terminés et les passages-piétons sont jugés dangereux.
- Réponse de la Mairie : Pas de travaux prévus en 2022 au niveau du Boulevard Charcot. Mais la question reste ouverte sur des idées d'aménagement temporaires : dos d'âne, ralentisseurs, présence de la municipale.
- Qu'est ce qui reste à finir au niveau du bassin BIATRE, quand cela va-t-il se terminer ?

Réponse de la mairie : travaux engagés et suivis par Grand Lac. Détail inconnu par la Mairie.

- Problème souligné pour le hameau de Choudy au niveau de la route il n'y a pas de trottoirs ou trop petits (passage des poussettes impossibles ou trop difficile)

Communication

- Comment fait on pour des envoyer des recommandés à l'école?: Il est préférable de passer par internet via le service de La Poste. Quand un recommandé est envoyé à l'école, le facteur ne vient pas dans l'école délivrer la lettre. La directrice doit se déplacer à la poste centrale d'Aix les Bains pour le récupérer. Donc il faut favoriser le passage par internet ou en main propre.

- Les parents délégués peuvent communiquer via les cahiers de liaison des élèves s'ils le souhaitent, il est possible de créer une page sur le site de l'école.
- Dates de prochains conseils d'école : 8 février 2022, 14 juin 2022. Attention les dates peuvent fluctuer en fonction des protocoles sanitaires et la présence des élus de la municipalité.

Prochaine réunion le mardi 8 février à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance, Léna Pothet

La Directrice de l'école, Présidente du Conseil d'école, Nathalie René